



*Au service
des peuples
et des nations*



PNUE

Évaluation du Programme ONU- REDD : plan de travail et processus proposés

DIXIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU
PROGRAMME ONU-REDD

25-28 juin 2013

Lombok, Indonésie

Généralités

1. A la neuvième réunion du Conseil d'orientation, les membres du Conseil ont demandé à ce qu'une évaluation externe du Programme ONU-REDD soit réalisée en 2013, et à ce que le secrétariat propose au Conseil un plan de travail et un processus pendant l'intersession. La présente note répond à cette demande.
2. Le mandat du Conseil d'orientation décrit les fonctions dudit Conseil, qui consistent notamment à « souscrire au Plan d'évaluation mentionné dans le Mandat du Fonds du Programme ONU-REDD ».
3. Le plan de travail et le processus tiennent tous les deux compte du plan d'évaluation mentionné dans le mandat du Conseil d'orientation.
4. Cette section décrit le processus et les modalités de gestion de l'évaluation, notamment les rôles et les responsabilités proposés du Conseil d'orientation.
5. L'évaluation sera menée par une équipe indépendante de consultants spécialisés dans le domaine de l'évaluation qui rendra compte de ses travaux aux départements de l'évaluation des trois organismes participants¹. L'évaluation sera supervisée par un groupe chargé de la gestion de l'évaluation (GGE), composé des départements de l'évaluation des trois organismes participants des Nations unies, afin de garantir la pleine indépendance du processus d'évaluation.
6. Le projet de mandat relatif à l'évaluation a été élaboré par les départements de l'évaluation des organismes participants, avec le concours du secrétariat. L'approche envisagée dans l'évaluation du programme est conforme aux règles et normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et aux lignes directrices du Groupe des Nations unies pour le développement (GNUD).
7. Le Conseil d'orientation est invité à examiner le projet de mandat et à y apporter des commentaires à sa dixième réunion. Ensuite, le GGE examinera les contributions reçues, établira la version finale du mandat et la diffusera auprès des membres du Conseil d'orientation pour information. Le GGE préparera également une grille de réponse aux commentaires, résumant la manière dont ces derniers auront été traités.
8. Le secrétariat du Programme ONU-REDD accompagnera le processus d'évaluation en fournissant un appui logistique au GGE et à l'équipe chargée de l'évaluation, notamment en facilitant les consultations avec le Conseil d'orientation.
9. Le Conseil d'orientation formulera des observations et d'autres propositions concernant les réalisations de l'évaluation. Plus particulièrement, il :
 - Examinera, à sa dixième réunion, le plan de travail et le processus relatif à l'évaluation du programme conformément à la décision prise à la neuvième réunion du Conseil d'orientation ;
 - Examinera, à sa dixième réunion, le projet de mandat relatif à l'évaluation du programme et fera des commentaires à ce sujet ;
 - Étudiera le rapport initial et le projet de rapport sur l'évaluation du programme ;
 - Envisagera la suite à donner à l'évaluation ;
 - Examinera l'état de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation.
10. Le recrutement de l'équipe de consultants chargés de l'évaluation sera coordonné par le GGE.

¹ Bureau de l'évaluation du PNUE, Bureau de l'évaluation de la FAO et Bureau de l'évaluation du PNUD.

11. Le rapport initial sera élaboré par l'équipe chargée de l'évaluation et communiqué au Conseil d'orientation à titre informatif et en vue de recueillir ses commentaires. Le rapport initial final sera validé par le GGE et diffusé auprès du Conseil d'orientation pour information avec une grille de réponse aux commentaires résumant la manière dont les commentaires auront été traités.
12. L'équipe chargée de l'évaluation préparera le projet de rapport sur l'évaluation qui sera communiqué au Conseil d'orientation et à d'autres parties prenantes clés à titre informatif et en vue de recueillir ses commentaires, après avoir été examiné par le GGE - qui étudiera la qualité de l'évaluation.
13. Le rapport final d'évaluation, élaboré par l'équipe chargée de l'évaluation, sera communiqué au Conseil d'orientation avec une grille de réponse aux commentaires résumant la manière dont les commentaires auront été traités. Il sera également publié sur le site Internet du Programme ONU-REDD ainsi que sur les sites Internet des départements de l'évaluation des organismes participants des Nations unies.
14. Une fois l'évaluation réalisée et le rapport final d'évaluation publié, la direction se prononcera sur la suite à donner. Le Conseil d'orientation assurera un suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation, avec le concours du secrétariat du programme.

Résumé des prochaines étapes

Calendrier provisoire	Activité
10 ^{ème} réunion du Conseil d'orientation, 26-27 juin 2013	Examen du plan de travail et du processus par le Conseil d'orientation ; Observations concernant le mandat.
12 juillet 2013	Version finale du mandat par le GGE, communiquée au Conseil d'orientation pour information ; publication de la vacance de poste.
12 – 30 août 2013	Sélection de l'équipe chargée de l'évaluation (chef d'équipe et autres consultants), sous la coordination du GGE

Évaluation du Programme ONU-REDD : plan de travail

15. Le plan de travail provisoire (tableau 1) décrit en détail le calendrier prévu, ainsi que les rôles et responsabilités correspondant à chaque étape du processus d'évaluation. Le plan de travail sera ajusté en fonction de la disponibilité de l'équipe chargée de l'évaluation sélectionnée.

Tableau 1 : plan de travail prévisionnel

Phase	Activité	Responsable	2013												2014			
			Mar s	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct	Nov	Déc.	Jan	Fév.	Mar s	Avril	Mai	Juin
I. P R É P A R A T I O N	Élaboration du projet de mandat relatif à l'évaluation	Secrétariat & Départements de l'évaluation (DE)	■	■														
	Communication du plan de travail et du processus au Conseil d'orientation	Secrétariat			■													
	10 ^{ème} réunion du CO, 26-27 juin : présentation du plan de travail et du processus	Départements de l'évaluation (DE)				■												
	Version finale du mandat et envoi au Conseil d'orientation pour avis	Départements de l'évaluation (DE)					■											
	Publication de la vacance de poste	Départements de l'évaluation (DE)					■											
	Nomination des examinateurs	Départements de l'évaluation (DE)						■										
	Nomination des autres membres de l'équipe	Départements de l'évaluation (DE)						■										
	Rapport initial	Équipe de consultants Appui logistique DE et secrétariat								■								
II. E V	Examen du rapport initial (2 semaines)	CO, DE, secrétariat, et organismes participants via le groupe stratégique (GS) et le groupe d'administration (GA)								■								
	Collecte de données : examen de la documentation, consultations/visites dans les pays	Équipe chargée de l'évaluation (consultants)								■	■							

